



Tribunal correctionnel fraude allocation familiale

Par **christ84**, le **15/06/2009** à **09:53**

Bonjour,

je suis convoqué au tribunal correctionnel pour avoir demandé l'allocation logement alors que je vivais avec quelqu'un. La caisse me demande de rembourser 7.500 euros. Quel peine je peux avoir. C'est la première fois que je passe devant un juge j'ai très très peur. Je sais que je devrais rembourser mais j'ai peur d'aller en prison. Je n'ai jamais été condamné. Quels conseils me donnerait-vous. Je sais que je suis en tort mais j'ai pensé que j'ai droit à de la prison ferme.

merci beaucoup de vos renseignements

je ne peux pas prendre d'avocat je n'ai pas les moyens financiers et je n'ai pas droit à l'aide juridique.